

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2019

Le conseil de l'école Bray-Saint-Aignan s'est réuni le jeudi 07 novembre 2019 à 18h30 à BRAY.

Etaient présents :

Madame GRESSETTE, maire de BRAY SAINT AIGNAN

Madame PIVOTEAU, adjointe aux affaires scolaires

Monsieur PERRONNET, DDEN à BRAY

Madame POURRIOT et Madame LEBRAS enseignantes à SAINT AIGNAN

Mesdames ASSELINEAU, GLORIAN, NEYROLLES, MEYER et Monsieur CORNEC enseignants à BRAY

Madame POMPON PARRACHO, Mme BURGEVIN et Mme AGOUTIN (suppléante) représentantes des parents d'élèves de ST AIGNAN

Monsieur MANIEZ, Mesdames MARTIN, THOMAS-BIDOUX, BRULEZ, et MARCHAL représentants des parents d'élèves de BRAY

Etait excusée : Mme DELECUEILLERIE

sont désignés :

Présidente de séance : Mme ASSELINEAU, Directrice école de Bray

Secrétaires de séance : Mme GLORIAN et Mme MARCHAL

Avant le premier point, nous votons pour réunir les 2 conseils d'école de Bray et de Saint Aignan.

Pour : 17 voix ; contre 0 ; abstention : 0

1/ Installation des représentants de parents élus :

Ecole de Bray	Ecole de St Aignan
<u>Parents élus :</u> Madame BRULEZ Madame THOMAS-BIDOUX Monsieur MANIEZ Madame DELECUEILLERIE Madame MARCHAL	<u>Parents élus :</u> Madame POMPON PARRACHO Madame BURGEVIN
<u>Suppléants :</u> Madame MARTIN	<u>Suppléantes :</u> Madame HENRIQUES Madame AGOUTIN

Résultats du scrutin

	Ecole de Bray	Ecole de St Aignan
Nombres d'inscrits	183	72
Nombre de votants	85	59
Nombre de votes blancs ou nuls	6	4
Nombre de suffrages exprimés	79	55
Taux de participation	46,45%	81,94%

2/ Vote élections de parents d'élèves uniquement par correspondance

pour 16 ; contre : 0 ; abstention : 1

3/ Rôle des parents élus

La présence des parents élus pour la préparation des bulletins de vote et enveloppe d'élection est obligatoire de même que le dépouillement de la prochaine élection des parents d'élèves en octobre 2020. Un conseil des élections pourra être élu au 3ème conseil d'école.

4/ Validation du dernier compte rendu du 13 JUIN 2019

Le compte-rendu est validé par tous.

5/ Nouveau point du règlement intérieur :

scolarisation obligatoire des élèves en maternelle : il sera noté dans le règlement :

2.2. À l'école primaire

La loi 2019-791 du 26 juillet 2019 rend l'instruction obligatoire pour tout enfant dès l'âge de 3 ans. Tous les enfants de 3, 4 ou 5 ans doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille.

L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section d'école maternelle, si les personnes responsables de l'enfant le demandent. Un décret précise les conditions dans lesquelles cet assouplissement est possible (décret n°2019-826 du 2 août 2019).

en lieu et place de: (Règlement école maternelle)

Lors de l'inscription de l'élève dans un établissement scolaire, il convient de rappeler à ses parents que celui-ci est tenu d'y être présent, qu'il relève ou non de l'obligation scolaire. L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.

Rappel : Si l'enfant est absent 4 demi-journées sans explication des parents, la directrice peut le signaler à l'inspection.

Nouveau règlement validé.

6/Sécurité à l'école

PPMS RM : extension du périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de Dampierre.

Il n'y aura pas plus d'exercices de confinement et sur ordre de la préfecture des cachets d'iode seront distribués aux élèves et adultes.

7/ Effectifs et équipe pédagogique 2019/2020

BRAY	ST AIGNAN
- Mme Neyrolles 9 PS/ 17 MS : 26	- Mme Pourriot 12 CM1/ 7 CM2 : 19
- Mme Asselineau et M. Morin 6 PS/23 GS : 29	- Mme Lebras 12 CM1/ 6 CM2 : 18
- Mme Glorian 19 CP	
- Mme Meyer 9 CE1 et 9 CE2 : 18	
- M. Cornec 8 CE1 et 9 CE2 : 17	
Total: 109 élèves	Total: 37 élèves
Totaux : 146 élèves	

Équipe Pédagogique :

À Bray en maternelle : Mme NEYROLLES et Mme ASSELINEAU.

A Bray en élémentaire : Mme GLORIAN, Mme MEYER et M. CORNEC.

À Saint Aignan : Mme LEBRAS et Mme POURRIOT

7/ Bilan coop

	BRAY	ST AIGNAN
Total des charges	19425,39 €	7 137,91 €
Total des produits	15743,67 €	6990,57 €
État au 31/08/2019	1457,56 €	866,85 €

9/ Relation parents/enseignants :

Certains parents peuvent parfois montrer un manque de confiance vis à vis d'enseignants. De l'agressivité peut être ressentie et le ton peut monter. Toute l'équipe enseignante rappelle qu'elle reste disponible pour rencontrer les parents quand il y a des questions sur la scolarité de leur enfant. De bonnes relations et une coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants.

10/ Activités pédagogiques et projets

Vous trouverez le procès verbal du conseil d'école sur le site de l'école :

<http://ec-bray-en-val-bray-st-aignan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

St Aignan des Gués :

-Musique : intervenante Mme Dardaine les jeudis de 15h à 15h45 pour une classe et de de 15h45 à 16h30 pour l'autre classe.

-Natation : piscine de Dampierre les lundis de 14h15 à 15h du 9 septembre au 30 novembre (9 séances)

-Bibliothèque : intervention régulière des bibliothécaires de la communauté de communes sur des thèmes choisis en partenariat avec les enseignantes. Bibliobus.

Projet Mme LEBRAS

-Vendredi 20 septembre : photographe

-Jeudi 26 septembre : Intervention de la Brigade sur le permis internet et la prévention

-Mardi 8 octobre : Alerte intrusion

-lundi 11 novembre : participation à la cérémonie de commémoration de Bray avec des chants menés par Mme Dardaine.

-Jeudi 21 novembre : Ecole et Cinéma « *Le garçon et le monde* » au cinéma de Sully.

-Vendredi 6 décembre : Intervention d'une conseillère pédagogique et d'une référente du collège des Bordes sur la « médiation par les pairs ». Projet commun avec le collège.

-Mardi 17 décembre : Marché de Noël. Nous tenons à remercier Mme Saugoux pour son aide précieuse quant à la réalisation et confection d'objets avec des élèves les vendredis après-midi.

Bray-en-Val :

- du 13/09 au 29/11 : activités piscine à Dampierre pour les élèves de CE1/CE2

- Depuis septembre : décroisement en mathématiques pour les élèves de GS qui sont accueillis par les classes de CE1/CE2 de 14h30 à 15h00.

- lundi 7 et vendredi 11/10 : bilan infirmier de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour les élèves de MS.

- Visite et animations ont commencé à la bibliothèque intercommunale : 5 séances dans l'année

- mardi 8/10 : ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) est intervenue pour réaliser des exercices de sécurité dans les transports avec les élèves.

- 14/10 : exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) Alerte incendie

- mardi 15/10 : l'école de musique de la Communauté Val de Sully a proposé aux écoles d'assister à un spectacle gratuit : *L'Odyssée des animaux* pour les élèves de CP et CE1/CE2 aux Bordes

- jeudi 17/10 : nous avons organisé une vente de crêpes, de gâteaux et de chocolat chaud au profit de la COOP : bénéfices = 93 €

- Jeudi 7 /11 de 16h15 à 17h45 : première activité USEP pour les licenciés (45 inscrits): rollers

- jeudi 14 /11 : sortie JMF (Jeunesse Musicale de France) pour les 2 classes de CE1/CE2, spectacle musical *Firmin et Hector*.

et dans le cadre d'école et cinéma pour les CP → première sortie au cinéma de Sully : *En sortant de l'école*

- lundi 18 novembre : photos de classe

- vendredi 29 novembre : sortie au Centre d'Art les tanneries à Amilly pour la classe de CP

- Dans le cadre de cinématernelle : premier visionnement : *Maison sucrée, jardin salé*
- vendredi 13 décembre : les 2 classes de CE1/CE2 iront voir *la forêt des illusions* au théâtre de l'escabeau.
- avant les vacances de décembre : édition du journal *le P'tit Bray n°5*
- dimanche 25/01 : loto de l'école de Bray-en-Val
- Projet en cours : Classe découverte sans nuitées en partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) du Loiret escalade pour les élèves de CP, CE1/CE2 et invitation des GS le dernier après-midi pour une initiation escalade

11/ Questions diverses :

Ecole Bray en Val:

Question : Devant l'enthousiasme des enfants face aux classes découvertes des deux dernières années, est-il envisagé qu'une nouvelle classe découverte soit organisée l'an prochain.

Projet en cours : 10 jours en mai de classe découverte sans nuitée escalade pour les élèves de CP, CE1/CE2 et invitation des GS le dernier après-midi pour une initiation escalade ; avec la présence d'animateurs USEP avec un brevet d'état d'escalade. Une participation sera demandée aux parents.

Mairie :

Question 1 : Certains parents nous ont fait part de leurs craintes concernant les bacs à fleurs dans la cour de Saint-Aignan : comment pourrait-on concilier esthétique et sécurité ?

Une décision a été prise l'année dernière. Mme Gressette propose d'enlever les bacs. Mmes Lebras et Pourriot rappellent que la présence des bacs étaient souhaités par les élèves pour y mettre des plantes et donc égayer la cour. Une décision sera prise après la visite de l'école du DDEN en décembre.

Question 2: Où en est le projet de la nouvelle école ?

Ce projet rentre dans le cadre du projet de restructuration du centre bourg. Une étude est lancée. La réponse sera donnée dans 6 à 8 mois. Il y a 2 scénarios possibles : le regroupement de l'école de Bray-Saint Aignan sur un nouveau site à Bray ou la rénovation et l'extension de l'école existante.

Question 3 : Nous avons reçu des retours positifs comme négatifs concernant le menu végétarien prévu chaque semaine. Tous les parents n'ont pas forcément conscience qu'il s'agit d'une demande nationale et non un souhait local. Est-il possible d'informer l'intégralité des parents de cette nouvelle réglementation par le biais d'une note d'information ?

Il n'y aura pas d'explication de la mairie, Mme Gressette rappelle qu'il s'agit d'une loi, c'est une expérimentation pour deux ans, avec l'accord du cuisinier M. Girard, ce changement a débuté dès la rentrée à Bray. Nous joindrons un document citant la loi.

Mme Gressette rappelle également que la commission « vie scolaire » se réunira au moins trois fois dans l'année, réunissant un parent élu et un élève de chaque école. D'autres réunions se tiendront selon les besoins.

Question 4 : Lors du dernier conseil d'école, les serviettes en tissu ont été évoquées. Néanmoins, nous avons constaté que le nouveau règlement du restaurant scolaire prévoit des serviettes en papier notamment pour les grands (fournies par la mairie). Peut-on connaître les raisons du changement d'orientation ?

Mme Gressette rappelle que la salle Chesneau n'est pas uniquement dédiée à la restauration scolaire, il est donc compliqué d'y stocker des serviettes. La proposition des enseignants de stocker les serviettes en classe n'a pas été retenue.

Question 5 : Quels sont les critères d'attribution des « bâtons » ?

Mme Gressette rappelle qu'ils sont attribués en fonction du comportement de l'enfant, après 5 « bâtons » une lettre d'information est envoyée aux parents concernés. Si manquement grave les parents sont contactés par téléphone.

Question 6 : Certains parents demandent s'il est possible d'être contacté par la mairie au préalable des envois de courriers. C'est-à-dire avant la fin des 5 « bâtons » afin d'être plus réactif auprès des enfants.

Mme Gressette rappelle le règlement de la cantine et qu'elle reste disponible pour rencontrer les parents s'ils ont des questions ou des demandes.

Question 7 : En tant que parents d'élève, pouvons nous participer à un déjeuner ?

Mme Gressette va se renseigner si c'est obligatoire sinon la demande n'est pas envisageable.

Question 8 : Des parents s'interrogent sur le transport des repas entre les deux écoles. Comment sont-ils réalisés ?

Il se fait avec un véhicule réfrigéré.

Question 9 : Lors du conseil du 13/06 l'équipe enseignante vous a sollicitée pour échanger avec le personnel de la cantine et de la pause méridienne. Cette rencontre a-t-elle eu lieu ?

Mme Gressette répond qu'elle a eu lieu.

Clôture du conseil à 20h15

Prochains conseils d'école : 12 mars à Saint Aignan et 18 juin à Bray